

ANGLETERRE

LE CABINET
EN DESACCORD

SIR EDWARD CARSON DEMISSIONNE MARQUANT LA PREMIERE PHASE D'UNE GRAVE CRISE POLITIQUE. — LA QUESTION DES BALKANS EN EST LA CAUSE.

Londres, 19. — Sir Edward Carson, procureur-général, s'est retiré du cabinet anglais.

La démission de sir Edward Carson, la première manifestation ouverte des divergences d'opinion que l'on sait exister parmi les ministres, provient suivant de renseignements de source sûre, non d'une discussion relative à la conscription, mais de la situation dans le Levant.

Le démissionnaire jusqu'ici n'a pas donné personnellement d'explications, mais il semble entendu qu'il désapprouve la politique que l'on suit dans les Balkans et la méthode qui consiste à confier toute la politique nationale à "un petit cabinet de l'intérieur".

On s'attend à des débats étonnants, en chambre, la semaine prochaine, car plusieurs députés projettent d'attaquer violemment le gouvernement au sujet de sa politique générale au point de vue militaire, surtout pour ce qui est du Levant.

Président hier à une réunion nationale à Dublin, M. J. Redmond a déclaré que d'un jour à l'autre une sérieuse crise politique peut éclater. Le ministère de coalition, a-t-il dit, se trouve dans une position précaire. Des dangers intérieurs et extérieurs le menacent. Il existe une conspiration au sein d'hommes prêts à sacrifier l'unité nationale en face de l'ennemi, pour faire triompher leurs préférences et leurs théories.

On parle couramment, a dit le chef irlandais, de la possibilité d'une élection générale, mais l'Irlande ne peut s'attribuer la responsabilité de ces dangers.

Les journaux londoniens du matin expriment beaucoup de regrets au sujet de la démission de sir Edward Carson et suivant les vives craintes qu'on exprime, il n'est pas impossible que d'autres démissions suivent.

Sir Edward Carson, avant l'explosion de la guerre, était le chef du mouvement hostile au Home Rule en Irlande, et il menaçait d'allumer une guerre civile à un moment donné dans le comté de l'Ulster.

Quant le présent gouvernement de coalition fut formé, on lui offrit le portefeuille de procureur général, ce que plusieurs journaux regardèrent comme une bêtise du gouvernement.

FRANCE

EXPLOSION
D'UN DEPOT

EN CHAMPAGNE. L'ARTILLERIE FRANCAISE FAIT SAUTER UN MAGASIN DE MUNITIONS.

Paris, 19. — Le communiqué officiel suivant a été publié, hier soir, par le ministère français de la guerre :

"Après une intense action préparatoire de leur artillerie, les Allemands, dans leur tranchée à Bois-en-Hache, et dans la vallée de Souchez, où se trouvaient des troupes considérables d'ennemis, ont manifesté l'intention d'attaquer. Notre artillerie, par un tir de barrage énergique et efficace, et nos mitrailleuses, ont empêché l'ennemi de déboucher.

"Un duel d'artillerie, au cours duquel nous avons eu l'avantage, a eu lieu au sud de la Somme, dans les environs de Tilloloy, Cessier et de Saint-Léocade.

"Sur la rive gauche de l'Aisne, au sud de Pommiers, nos patrouilles ont découvert une embuscade ennemie, et fait des prisonniers.

"En Champagne, le bombardement de l'ennemi a été très actif contre la colline de Tahure et le ravin de La Goutte. Nos batteries, en ripariant contre les tranchées et les bivouacs situés derrière le front ennemi, ont causé l'explosion d'un gros dépôt de munitions.

"Dans les Vosges, des combats animés, avec grenades, sont signalés sur les crêtes de Schratzmann, et un rapporte une violente canonnade, des deux côtés, dans la région d'Hartmanns-Weierkopf, et dans la vallée du Thur."

NOUS AVONS LA CERTITUDE DE LA VICTOIRE, DIT M. POINCARE.

Paris, 19. — Le président Poincaré a fait parvenir les déclarations suivantes à une revue de Paris :

"Nous avons été forcés de tirer l'épée. Nous n'avons pas le droit de la remettre au fourreau tant que nos morts ne seront pas vengés et que la victoire commune des alliés ne nous permettra de réparer nos ruines, de rebâtir nos villes qui ont été dévastées, et de nous sauvegarder contre le retour périodique de semblables provocations.

"Il n'y a pas, en France, une seule soldat, un seul citoyen, une seule Française, qui ne voit clairement que tout l'avenir de notre race, non seulement son honneur, mais sa véritable existence, sont en jeu pendant les terribles minutes de cette guerre épouvantable.

"Nous devons vaincre et nous avons la certitude de la victoire."

Il faut lire la chronique économique du NATIONALISTE, si vous voulez connaître les ressources matérielles de votre pays.

LES BALKANS

SUCCES SUR
LE DANUBE

LES SERBES ATTAQUENT VIGOREUSEMENT LES ALLEMANDS QUI TENTAIENT DE PENETRER DANS LA VALLEE DE TIMOK ET LEUR INFLIGENT DE LOURDES PERTES.

Londres, 19. — Le correspondant du "Daily Chronicle", M. Donohue, mande de Bucarest, que les Allemands ont subi un sérieux revers le long du Danube. Les Serbes ont vigoureusement attaqué l'ennemi qui tentait de pénétrer dans la vallée de la Timok, dans le nord-est de la Serbie, et l'ont repoussé en lui infligeant de lourdes pertes, et en faisant environ 300 prisonniers.

Dans le secteur de Gornacovo, la bataille a fait rage pendant 8 heures. L'ennemi a vainement tenté d'enfoncer la ligne serbe et a battu en retraite. Les Serbes ont fait 2,000 prisonniers, surtout des Allemands.

Les Serbes, en s'avancant ont occupé plusieurs positions bulgares, Tontons et Bulgares ayant été incapables d'aller de l'avant, devant le feu meurtrier des Serbes.

Un nombre énorme d'ennemis gisent le long des positions des vainqueurs. On prétend que le succès des Serbes a enrayé l'offensive des envahisseurs.

Les Autrichiens sur la Drina, ont été repoussés en éprouvant des pertes considérables.

Les Bulgares continuent leurs attaques contre la voie ferrée de Nich-Uspuk, suivant des rapports officiels reçus à Athènes et transmis à l'agence Havas. Des combats opiniâtres se livrent à Vranja, où l'on a repoussé les Bulgares.

Suivant une autre dépêche, on a repoussé les Bulgares sur toute la ligne. On regarde maintenant les Serbes comme hors de danger. Les Alliés marchent contre les Bulgares expédiés en renfort. On mande de Salonique que d'autres troupes anglo-françaises sont parties pour la Macédoine.

Il paraît entendu que le blocus de la côte bulgare est une opération préliminaire qui précède des opérations considérables de mer et de terre contre la Bulgarie et la Turquie, et auxquelles l'Italie prendra part avec sa flotte.

LES RUSSES PREPARENT UNE SURPRISE

Londres, 19. — Le rapport dit que les Alliés ont occupé Strumitza et débarrassé Enos, que la Turquie a récemment laissé passer sous le joug bulgare, a causé un bel optimisme parmi les pays des Balkans.

Quant au progrès de la campagne en Orient, on sait par les communiqués serbe et allemand que l'armée du feld-marchal von Mackensen rencontre une plus vive résistance qu'on ne s'attendait.

Sur toute la ligne, les Serbes et les Monténégrins, leurs voisins, qui sont également attaqués, offrent une résistance des plus acharnées aux Austro-Allemands et aux Bulgares; et, bien qu'ils aient abandonné un certain nombre de villes et de positions, ils n'ont pas encore atteint la ligne, sur laquelle ils s'attendent à faire halte.

Les Bulgares, en autant qu'on a pu le savoir, n'ont progressé que dans la vallée de Zlotokopska, près de la rivière Morava, située au nord de la ville de Vranja, où ils ont fait sauter un pont. Il n'y a pas, cependant, de confirmation de la rumeur qu'ils ont capturé le chemin de fer de cette région; le pont qu'ils ont détruit, étant un petit pont en bois, situé près de la voie ferrée. L'armée bulgare qui a pénétré dans la vallée, n'est pas considérable.

D'un autre côté, dit-on, la capture de Strumitza est d'une réelle importance stratégique, parce que l'extrémité sud du chemin de fer, et force les Bulgares à garder une armée en cet endroit.

Les Italiens, d'après les dernières rumeurs, n'envoient pas un contingent dans les Balkans; mais ils ont leur coopération de leur marine dans la mer Adriatique, où se trouve déjà une flotte alliée.

On n'a pas encore dévoilé l'endroit où les Russes attaqueront. On s'attend toutefois à ce que les Alliés causent une surprise aux puissances du centre, et des mesures sont prises pour amener la Turquie à capituler avant qu'elle ne puisse recevoir du secours.

ETATS-UNIS

UNE SECURITE
INSUFFISANTE

LA REPONSE DE BERLIN CONCERNANT LA DESTRUCTION DU "WM. P. FRYE" NE SATISFAIT PAS WASHINGTON.

Washington, 19. — La publication, hier soir, du texte de la dernière note, envoyée par les Etats-Unis à l'Allemagne, dans l'affaire du navire américain "Wm. P. Frye", révèle le fait que les Etats-Unis ne regardent pas l'occupation de se assurer la sécurité des passagers et l'équipage de ce navire américain détruit pour port de contrebande.

En consentant à soumettre à l'arbitrage les difficultés qui se sont élevées relativement à l'interprétation du traité américo-allemand de 1828, les Etats-Unis veulent qu'il soit bien entendu que l'Allemagne ne lèsera aucun de leurs droits pendant la période des délibérations.

Le gouvernement américain soutient que le traité de 1828 ne permet pas la destruction, dans aucune circonstance, des vaisseaux américains, portant de la contrebande d'aucun genre.

Le gouvernement américain, accédant au désir de l'Allemagne, consent à ce que le ministère des affaires étrangères d'Allemagne et l'ambassadeur américain à Berlin discutent les pourparlers touchant le compromis sur l'interprétation du traité.

RUSSIE

L'ENNEMI
EST DELOGE

LES MOSCOVITES CHASSENT LES ALLEMANDS DU VILLAGE DE NOURVIANZKY ET CAPTURENT PLUSIEURS MITRAILLEUSES. TREIZE OFFICIERS, DONT DEUX COMMANDANTS, SONT FAITS PRISONNIERS.

Petrograd, 18, via Londres, 19. — Le bulletin officiel suivant a été publié aujourd'hui par le ministère de la Guerre russe :

"Dans la région de Riga, le long de la rivière Aa, au nord de Mitau, des détachements ennemis s'étant avancés au-delà de Herzogshof, ont été repoussés de l'autre côté de la rivière.

"Sur le front de Dvinsk, après que les attaques d'hier eurent été repoussées, l'ennemi se tint tranquille toute la journée. Seulement près du village d'Hochilini a-t-il tenté de nous déloger des tranchées situées dans la section occupée. Nous avons repoussé ses attaques. Entre les lacs Demmen et Dresviati, le combat s'est poursuivi sans répit.

Les Allemands ont été délogés avec d'énormes pertes des positions situées au nord du village de Nourviantzy, sur la rive sud du lac Dresvazky. Nous avons capturé des prisonniers et des mitrailleuses.

"Dans la haute région de la Niémen, au-dessus de Déliatichi, nous avons pris d'assaut le village de Chchersky.

"Au sud de la région du Pripiet, et le long du Styk moyen, nos troupes ont obtenu, hier, un important succès, au cours de l'occupation du village de Soviechtchzy, au nord de Rafalonka. Nous avons capturé treize officiers, y compris deux commandants de bataillons et cinq cents hommes.

"Des détachements de notre cavalerie ont chargé l'ennemi, près de la station de Podcherevitchi, à l'ouest de Rafalonka. Jusqu'ici, trente officiers et plus de 1,000 hommes et des mitrailleuses sont tombés entre nos mains.

"Nous avons occupé le village de Kozimilitchi, situé au-dessus de Czartorysk.

"Par des attaques simultanées, du nord et du sud, nos troupes ont occupé le village de Novozeki, situé sur la Styk, au-dessus de Czartorysk et sa tête de pont. Après que nous eûmes repoussé une contre-attaque ennemie, nous primes au-delà de huit cents soldats allemands et autrichiens et nombre de lance-bombes et quelques postes télégraphiques.

"A l'aurore, hier, nos troupes sont entrées dans le village de Kulkovich, au-dessus de Novozeki. Jusqu'ici, nous avons fait plus de 1,000 prisonniers et capturé beaucoup de mitrailleuses et de lance-bombes."

CANADA

ON REDUIT LES
ALLOCATIONS

LE FONDS PATRIOTIQUE DECIDE DE RESTREINDRE LES SECOURS ACCORDES AUX FAMILLES DES SOLDATS.

Ottawa, 19. — Les officiers du Fonds patriotique ont publié une déclaration qui établit que les villes d'Ontario où les descendants d'Allemands sont en majorité sont celles qui ont le plus contribué, proportions gardées, au Fonds Patriotique. Ainsi Berlin a fourni pendant l'année 1910, soit \$250 par tête. Baden, dont la population est de 1,000 âmes, a versé \$2,377, soit \$237 par tête, tandis que Toronto n'a versé que \$128 par tête, soit \$622,304.

L'Association va maintenant se mettre en campagne pour prélever \$750,000 pour la deuxième année de la guerre, car les demandes sont de plus en plus grandes. En septembre, des déboursés se sont élevés à \$420,307. A la fin de ce même mois, les fonds en banque ne s'élevaient plus qu'à \$278,138.

L'exécutif du Fonds patriotique vient de publier une nouvelle échelle destinée à restreindre quelque peu la générosité des secours accordés aux familles de soldats. D'abord, les familles des soldats qui sont restés au Canada ne toucheront plus d'indemnité. Les familles de soldats dont le père est âgé de moins de 65 ans et peut encore travailler, ne comprennent des garçons âgés de plus de 15 ans capables d'aider au soutien de cette famille ne recevront plus d'aide du Fonds. Les femmes de soldats canadiens recevant déjà l'allocation de séparation et la paie de leur mari, ne toucheront plus que \$5 par mois du Fonds Patriotique, et d'aucune façon, les familles de soldats rendus au front ne devront recevoir plus de \$30 par mois. De même, des qu'une veuve touche le premier chèque de sa pension, ou des qu'un soldat devient infirme, reçoit également son premier chèque de pension, ils ne peuvent plus rien toucher du Fonds Patriotique.

Dans les familles de soldats au front où se trouvent plusieurs enfants, il sera tenu compte du premier au taux maximum, du second au taux intermédiaire, et des autres au taux minimum. Les familles de soldats qui se sont enrôlés, mais sont encore chez eux, ne recevront pas d'aide. Ces familles ne commenceront à toucher une allocation que lorsque le soldat aura rejoint sa caserne. Lorsque l'épouse n'est plus subsistante, ayant des moyens personnels, elle ne recevra rien du Fonds.

Voici l'échelle qui a été préparée pour les différents cas. Femme et un enfant, de \$13 à \$17.50 par mois, selon l'âge de l'enfant; femme et deux enfants, de \$16 à \$22; femme et trois enfants, \$19 à \$25; femme et quatre enfants, \$22 à \$28; cinq enfants, \$25 à \$30; six enfants, \$28 à \$30; sept enfants ou plus, \$30.

AUX GRANDS MAGASINS GOODWIN

Jupons en
couleurs

Des centaines, des centaines, et encore des centaines, de toutes tailles, couleurs et tissus dont les jupons sont faits, sont à votre disposition aux GRANDS MAGASINS GOODWIN.

A partir de .49 jusqu'à 10.00

—Au premier étage.

\$100,000.00
de tapis

Carpettes, Prélarts, Lino-léums sont à votre disposition avec 20% en dessous de leur valeur réelle d'aujourd'hui.

—Au deuxième étage.

Boîtes à ordures
ménagères

Faites en tôle très forte, émaillées au four. Réduites de 1.25, 1.40 et 1.65 pour 1.00, 1.10 et 1.20. (100 seulement à offrir).

—Au sous-sol.

Continuation de la
vente de mouchoirs

Toute la journée de samedi passé, nous avons vendu des mouchoirs en quantité considérable.

A vrai dire nous n'en avons pas eu pour tout le monde dont nous avons eu la visite, et que nous n'attendions pas en aussi grand nombre; mais pour donner satisfaction à la demande qui nous a été faite, nous mettrons en vente au même prix, des mouchoirs de fantaisie de la même catégorie que nous réservions pour un prix plus élevé et nous marquerons ces mouchoirs aux prix de samedi dernier, bien que chaque mouchoir cette fois, soit monté sur une carte.

Dans le nombre, il y en a une quantité qui sont brodés tout autour, d'un encadrement, genre très demandé pour les travaux de fantaisie; d'autres sont des motifs de coins, des motifs par côtés; ils sont bordés en dentelle, etc.

Un lot se compose de mouchoirs brodés sur mousseline suisse avec bordures, soit festonnées, soit ourlées à jour. On y trouve un très joli choix de motifs de coins, certains étant une imitation parfaite de broderie à la main et une très grande variété de motifs d'encadrements, etc. Chacun de ces mouchoirs se vend habituellement .15, .20 ou .25. Demain Mercredi, le mouchoir 07 1/2

Un deuxième lot se compose de mouchoirs à bordure à picots, brodés très finement et de fabrication suisse; de mouchoirs de superbe Madère et de mouchoirs en broderie suisse avec une très jolie bordure de dentelle; de mouchoirs de mousseline suisse brodée, ourlés à jour ou à bords festonnés; de mouchoirs de toile avec magnifique bordure de dentelle en points de Venise, etc., etc. Ces mouchoirs se vendent couramment .25, .35 et .50. Demain Mercredi, chacun 12 1/2

—Au rez-de-chaussée.

Tricots pour
dames

Nous pourrions vous en montrer, plus de 1000, Madame, dont les prix n'ont pas été affectés par la hausse des laines. Et cependant, ils sont en laine, tout laine, pure laine, (à quelques exceptions près).

Même ceux à 1.49 sont pure laine et c'est un fait positif que vous pouvez acheter AUX GRANDS MAGASINS GOODWIN un tricot pure laine, bleu-marine ou écarlate, fabriqué cette année au prix de 1.49

Vous trouverez toutes les fabrications jusqu'à 9.00 en laine et jusqu'à 15.00 en soie.

—Au premier étage.

Goodwin's
LIMITED

TRIBUNAUX CIVILS

LE CONTROLE
EXCLUSIF

LE JUGE MACLENNAN DECLARE QUE LE GOUVERNEMENT FRANCAIS NE PEUT PAS SE SERVIR EXCLUSIVEMENT DES MOTS "FRANCAISE" ET "GAULOISE". — LES ETRANGERS ENNEMIS.

Il y a quelques semaines la République française, par l'intermédiaire de ses agents, en Canada, Genin-Trudeau et Cie, demandait au tribunal l'émission d'une injonction contre la compagnie S. Hyman, Limited pour empêcher cette dernière de mettre en vente des cigarettes, dites françaises et portant comme marque de commerce "La Gauloise". Le juge MacleNNan a refusé hier cette requête déclarant que ce n'était pas l'intention de la compagnie Hyman de tromper le public en faisant croire que ces cigarettes étaient fabriquées dans les manufactures du gouvernement français.

La requête alléguait qu'elle a le contrôle exclusif de la fabrication et de la vente du tabac en France et que parmi les articles qu'elle exporte se trouvent les cigarettes dites "Cigarettes Gauloises", réputées partout et en particulier dans la province de Québec et à Montréal, par leur qualité supérieure. Ces cigarettes sont empaquetées dans du papier jaune; depuis plusieurs mois la compagnie Hyman mettrait en vente dans ses établissements de Montréal des cigarettes empaquetées de la même façon que les cigarettes du gouvernement français et portant la marque "Cigarettes françaises, La Gauloise de Hyman". La requête prétendait qu'elle avait subi de ce chef plus de \$6,000 de dommages et elle avait institué une action pour ce montant en Cour Supérieure. Pendant l'instance elle demandait une injonction pour empêcher la vente de ces cigarettes.

"La compagnie intimée avait produit des affidavits de personnes qui avaient acheté des cigarettes "La Gauloise de Hyman" et qui déclaraient que jamais on ne leur avait dit que ces cigarettes étaient fabriquées dans les manufactures du gouvernement français.

Le juge a déclaré que la fausse représentation n'était pas prouvée, faisant la remarque que la compagnie Hyman faisait imprimer sur ses paquets: "Cigarettes françaises, La Gauloise de Hyman". La requête prétendait que l'instance elle-même était une injonction pour empêcher la vente de ces cigarettes.

Pour avoir gain de cause, dit le juge, il aurait fallu que la requête prouve que la compagnie Hyman ait mis en vente des cigarettes en disant qu'elles étaient fabriquées par le gouvernement français. En établissant une jurisprudence sur ce point il cite plusieurs causes identiques entre autres celle de la République française contre Schultz Vichy-Water au sujet du mot Vichy. La République française a alors perdu sa cause.

En conclusion, le juge a déclaré que le gouvernement français ne pouvait prétendre au contrôle exclusif des mots "française" et "gauloise". L'action est renvoyée avec frais.

Une veuve dépendant de son fils non marié et enrôlé, recevra \$10 par mois, et les parents, dans le même cas, recevront \$20.

LES ETRANGERS ENNEMIS

En prononçant un jugement, hier, dans la cause de Minhai Gusev, un Autrichien, contre De Filie Laing et al., le juge MacleNNan a déclaré qu'un étranger ennemi interné dans un camp de concentration n'a aucun droit devant nos tribunaux, durant la guerre. Ce jugement établit une jurisprudence.

Cela signifie que les autorités militaires du Canada ont le droit de déterminer si un étranger ennemi peut revendiquer des droits civils. Dans cette cause le demandeur a été informé après le début des hostilités. Au moyen d'un bref d'habas corpus, il a essayé de recouvrer sa liberté, mais il n'a pu y réussir. Gusev poursuivait les défendeurs en recouvrement d'une dette. Les défendeurs présenteront une motion demandant le renvoi de l'action parce que le demandeur est interné par les autorités militaires comme sujet ennemi. Comme l'action a précédé l'interne le juge a simplement suspendu les procédures jusqu'après la guerre entre le Canada et l'Autriche.

Le juge a ajouté: "Le statut des étrangers ennemis, leur droit de poursuivre et leur susceptibilité d'être poursuivis, a été récemment l'objet de sérieuses considérations de la Cour d'Appel en Angleterre, et le juge en chef, Lord Reading, déclarait: chaque fois qu'il s'agit du droit d'un étranger ennemi de poursuivre ou de procéder devant nos tribunaux, les autorités "admettent qu'il ne peut faire usage de ses droits civils et ne peut poursuivre ou procéder devant les tribunaux civils du royaume. D'après la loi du pays, le simple fait de la guerre suffit pour suspendre tous droits d'action qu'un étranger ennemi pouvait posséder lorsque la guerre éclata."

La motion a été accordée.

LES INVITES DU
CANADIEN NORD

ILS SONT ARRIVES A VANCOUVER A MINUIT, LUNDI.

Vancouver, C. B., 10. — Le convoi des parlementaires du Canadien Nord, qui inaugure le nouveau service transcontinental de cette compagnie, est arrivé à minuit, lundi, à Vancouver. Le voyage a été accompli en 128 heures, y compris les arrêts pour prendre de l'eau et changer de locomotive.

Peu avant la fin du voyage, on a présenté une adresse à sir William McKenzie, le félicitant du succès de son entreprise.

Les excursionnistes se rendent à Victoria, demain, en tournée d'inspection, et reviendront, mercredi, à Vancouver, où le conseil municipal et le Board of Trade ont organisé une réception en leur honneur.

Le voyage de retour commencera mercredi soir et s'effectuera de façon à ce que l'on passe de la nuit au retour par les endroits où on a passé de nuit à l'aller.

MECANICIEN ASSASSINE

Brownsville, Texas, 19. — Des bandits mexicains ont arrêté et volé un train de voyageurs, sur le chemin de fer de Saint-Louis et de San Francisco, tuant deux personnes, H. H. Kendall, le mécanicien du train, et un cavalier de l'armée américaine, qui n'a pas été identifié.

On ne sait quel est le butin que les voleurs ont pu faire. Les bandits étaient au nombre d'une centaine. Ils ont enlevé l'un des rails, de sorte que le train a dû quitter la voie.

EUCHRE En faveur des pauvres et des orphelins de
la paroisse de l'Immaculée-Conception

MERCREDI, 20 OCT., 1915, à 8 h. p. m.

SALLE DE L'IMMACULEE-CONCEPTION, rue Rachel—BILLETS 50 sous

"Rendons à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu." Les aumônes qui partent de notre pays, pour soulager les victimes de la guerre, à l'étranger, volent le tribut exigé par César, mais ne paient pas le tribut de Dieu. L'aumône que nous offrons à nos pauvres misérables qui ont faim, c'est le tribut de Dieu, et, après avoir payé à César ce qui lui appartient, rendons à Dieu ce qui est à lui.

Cité de
Montréal

DIRECTION DES TRAVAUX
PUBLICS

DEPARTEMENT DE L'AQUEDUC

Des soumissions sous enveloppes cachetées, adressées au Bureau des Commissaires et déposées à leur Bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à MIDI, mardi, le 26 octobre 1915, pour une extension au Pavillon des Pompes, Avenue Papineau.

Les intéressés pourront se procurer des copies du cahier des charges, plans et formules de soumissions au Bureau de l'Ingénieur en chef. Toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les formules fournies à cette fin par la Cité de Montréal, et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes aussi fournies à cette fin seront écartées.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne incorporée, payable à la Cité de Montréal, pour un montant égal à 10% du prix total de la soumission, ledit chèque devra être mis avec la soumission dans l'enveloppe imprimée fournie par l'ingénieur en chef.

La plus basse ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés par le Bureau des Commissaires, siégeant en assemblée dans sa salle des délibérations, à l'Hôtel de Ville, à la première assemblée régulière dudit Bureau qui sera tenue après la réception des dites soumissions ou à ladite date même si le Bureau est alors en séance.

Par ordre du Bureau des Commissaires.

L. N. SENECALE, Secrétaire.

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 15 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17400. — Emilien Mayer, de Montréal, demandeur, vs J. B. Corbett, de Montréal, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, chambre 201, au No 10 rue Cathcart, en la cité de Montréal, se sont rendus, en vertu d'un mandat de justice des biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en machine pour vases animés, bureaux, etc. Conditions: argent comptant. M. J. Albert Dégelles, H. C. S. Montréal, 19 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17400. — Pierre Fortier et Achille Fortier, tous deux de Montréal, P. Fortier Frère, "Palace Royal Theatre", demandeurs, vs The Allied Features Inc., de Montréal, défendeur. Le vingt-huitième jour d'octobre 1915, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, chambre 201, au No 10 rue Cathcart, en la cité de Montréal, se sont rendus, en vertu d'un mandat de justice des biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en machine pour vases animés, bureaux, etc. Conditions: argent comptant. M. J. Albert Dégelles, H. C. S. Montréal, 19 octobre 1915.

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait oeuvre utile et agréable.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3287. Les commissaires d'écoles pour la municipalité du village de Villerville, quartier S-Denis, dans la cité de Montréal, corporation douée de la personnalité civile et politique, ayant sa principale place d'affaires, en les cité et district de Montréal, demandeurs, vs Demeuve Alfred Rivest, de la cité et du district de Montréal, défendeur. Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois, Montréal, ce 15ème jour d'octobre 1915. T. Dépatie, député-protonotaire, Dagenais et Normandeau, avocats des demandeurs.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3401. Les commissaires d'écoles pour la municipalité du village de Villerville, quartier S-Denis, dans la cité de Montréal, corporation douée de la personnalité civile et politique, ayant sa principale place d'affaires, en les cité et district de Montréal, demandeurs, vs Henri Trépanier, des cité et district de Montréal

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

EPUISEMENT
DES TURCS

LEUR FLOTTE DE GUERRE
N'EXISTE PLUS, LES NAVIRES
MARCHANDS ONT ETE TOUS
DETRUITS PAR LES ALLIES ET
LES MUNITIONS VONT MAN-
QUER.

Copenhague, 19.—Un Danois, qui vient d'arriver de Constantinople, dit que la flotte turque n'existe plus. Le "Goeben" est complètement démuni et les machines de "Breslau" sont détruites. Tous deux ont été désaffectés et leurs équipages et leurs canons envoyés aux Dardanelles.

Le "Medjidieh" a été coulé pendant une expédition dans la mer Noire et torpillé par les Turcs eux-mêmes. Plus tard, les Russes l'ont mis à flot et ramené à Odessa. Le "Haidredin Barbarossa", un croiseur cuirassé de 10,000 tonnes, a été torpillé lorsqu'il faisait route vers les Dardanelles, portant à son bord un équipage de marins allemands. Un petit croiseur et un torpilleur l'accompagnaient. 1,400 hommes périrent dans ce désastre.

Le "Torgu Reis" a été détruit par l'explosion de ses propres canons et 25 hommes furent tués. Plusieurs petits croiseurs et des torpilleurs ont été détruits par des mines. Le "Hamidieh" est le seul croiseur qui reste. Presque toute la marine marchande de la Turquie a été détruite par les sous-marins alliés.

Les munitions des Turcs seraient très réduites. On dit que les grosses pièces aux Dardanelles n'ont plus que 16 coups à tirer.

REGAIN D'ACTIVITE
DANS LE TYROL

ROME RAPORTE DES ENGAGEMENTS IMPORTANTS. — DES ATTAQUES DE L'ENNEMI SONT VIGOREUSEMENT REPONSEES.

Rome, 19.—Voici le texte du communiqué officiel publié aujourd'hui par le ministère de la guerre italien :

Le long de la frontière du Tyrol, l'activité des troupes a augmenté, de même que l'intensité du feu de l'artillerie.

Pendant la journée du 16, il s'est produit des rencontres d'une certaine importance, d'abord à Triorins, où l'infanterie se bat encore et ensuite devant Preganisa où nous avons repoussé des détachements ennemis qui cherchaient à s'approcher de nos nouvelles positions, puis à la tête de la vallée de Travençolas, où l'attaque de nos lignes par l'ennemi a été vigoureusement repoussée.

Dans la nuit du 16, nos détachements se sont avancés hardiment jusqu'aux travaux de défense de l'ennemi à Seikofel, dans la vallée de Sketen, et y ont lancé des bombes qui ont jeté le trouble dans les tranchées ennemies.

Sur le front du Carso, le 16, l'avance de nos troupes dans la région de Montesan a complété notre action du 14 en consolidant une position dont nous sommes emparés sur le versant de deux montagnes du nord.

VICTIME DES BANDITS

Rochester, N.-Y., 19.—Des voleurs de grand chemin ont assommé à coups de sacs de sable, comme il descendait du train d'Érie, Newton Hoffman, se dirigeant vers le sud, à South Avon, et il a été attaché au moyen de fil de fer par les pieds et la tête aux rails. Sa tête se trouvait entre les voies et n'a pas eu de mal, quand une heure plus tard un train lui a passé dessus. Il a eu le pied droit emporté. La douleur très vive l'a tiré de son état d'inconscience, et il a pu appeler. On s'est porté à son secours. Transporté d'urgence dans un convoi spécial à Rochester, on a déclaré à l'hôpital de cette ville qu'il survivrait probablement à ses blessures.

FEU M. A.-P. ROSS

Cornwall, Ont., 19.—M. A. P. Ross est mort subitement, ce matin, chez lui, à l'âge de 83 ans. Il avait été député de Stormont à la Législature d'Ontario, maire de Cornwall et membre du Conseil des Comtés-Unis.

LES ALLIES DESIRENT L'AMITIE GRECQUE

Berlin, via Tuckerton, 19.—On mande d'Athènes que le roi Constantin a reçu les ministres de l'Entente, et que le ministre anglais, au nom de l'Allié, a cherché à démontrer qu'il est dans l'intérêt de la Grèce de s'allier avec eux. Le roi l'a interrompu et a demandé aux ministres de plaider leur cause devant le gouvernement du royaume d'où sont ces questions.

Les ministres sont à peine restés 10 minutes au palais royal. Ils se sont présentés ensuite devant le premier ministre et lui ont remis une nouvelle note.

NOMINATION PROCHAINE DE CARDINAUX

Amsterdam, via Londres, 19.—Le "Reichspost", de Vienne, assure que le nonce papal à Vienne, Mgr Scapinelli di Legnago, l'archevêque de Bologna, Mgr Verelli, et l'archevêque de Genève seront élevés au cardinalat, en novembre.

NOTRE COMMERCE
EXTERIEUR

IL ACCUSE, POUR LE DERNIER TRIMESTRE, UNE APPRECIABLE PLUS-VALUE.

Ottawa, 19.—Une augmentation de notre commerce de près de 50 millions ressort d'un compte rendu publié hier, par les soins du ministère du Commerce, et considérant les six premiers mois du présent exercice financier. Notre commerce total, pour cette période, se chiffre par 559 millions \$529,000, au regard de 500 millions \$634,000 pour la période correspondante de l'exercice antérieur. Durant les six mois qui viennent de s'écouler, le revenu des douanes s'est établi à 44 millions \$418,000, contrastant avec 42 millions \$857,000.

Le commerce du mois de septembre dernier s'est établi de la façon ci-après : Entrées, pour la consommation, 38 millions \$26,000 ; exportations indigènes, 46 millions \$129,000. Ces chiffres représentent une plus-value notable sur ceux de septembre 1914, alors que les entrées se fixaient à 36 millions \$567,000, et les sorties à 31 millions \$796,000, en tout 68 millions \$364,000.

Les importations de marchandises entrant franco, pour le mois de septembre dernier, se présentent à 15 millions \$746,000, en comparaison de 13 millions \$991,000 pour septembre 1914. Pour le semestre finissant en septembre dernier, les entrées en Canada de produits finissables et non finissables, se sont élevées à 213 millions \$388,000, durant la même période, nous avons exporté pour 246 millions \$392,000, de sorte que nos exportations dépassent le chiffre de nos importations.

ON PINCE UN PICKPOCKET

Les pickpockets deviennent de plus en plus audacieux. Ainsi Michael Crowthers essaya de subtiliser la bourse d'un voyageur sur la ligne de Portland. Celui-ci, s'apercevant des intentions de son homme, le prit à la gorge, mais il en fut empêché par l'intervention de deux solides gars, compagnons du pickpocket. Les agents spéciaux de la compagnie parvinrent à l'emparer de Crowthers, mais les deux autres prirent la fuite et s'enfuyèrent à l'ouest. Crowthers comparait aujourd'hui pour vol devant le juge Saint-Cyr. Son procès est fixé au 26 octobre.

MARIAGE

Mardi, 12 octobre, en l'église St-Jean-Baptiste, a été célébré le mariage de M. Aldéric Blain, avocat, à Mademoiselle Corinne Daniel, fille de M. Joseph Daniel.

La mariée était assistée de son père et M. Ernest Blain accompagnait son fils.

Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la nouvelle épouse, et l'heureux couple est immédiatement parti pour un voyage à New-York.

SIR IAN HAMILTON EST RAPPELE

Londres, 19.—Le "War Office" annonce aujourd'hui que le major-général Charles Carmichael Monro a été désigné pour prendre le commandement des forces anglaises aux Dardanelles, en remplacement de sir Ian Hamilton, qui retourne en Angleterre, et qui sera nommé commandant en chef de la 10^e armée.

Les troupes seront commandées par le major-général William Riddell Birdwood.

LE "HERALD" A
GAIN DE CAUSE

LE JUGE DUNLOP CONDAMNE LA "INDUSTRIAL AND EDUCATIONAL PRESS", DE TORONTO.

Après une absence de plusieurs semaines, causée par la maladie, le juge Dunlop était, ce matin, de retour au Palais, où il a rendu plusieurs jugements.

L'un dans la cause de la compagnie du "Herald", de Montréal, contre la Industrial and Educational Press, Ltd, de Toronto, était particulièrement intéressant. La compagnie demanderesse, qui réclamait une somme de \$211,40, pour l'impression d'un numéro du "Journal of Commerce", a obtenu gain de cause. La défenderesse devra aussi payer les intérêts de cette somme depuis le 1^{er} mai 1913 et les frais de la cause qui s'élevaient à plus de \$700.

La compagnie du "Herald" avait entrepris d'imprimer un numéro du "Journal of Commerce", publié par la défenderesse, pour le prix coûtant du travail et du matériel, plus une commission de 25% sur ce prix coûtant. Le prix du travail s'élevait à \$155,50 et pour en arriver à la somme réclamée, la demanderesse ajoutait la commission de 25%, soit \$38,86 et \$17,04 pour le prix de la matrice. La défenderesse alléguait que le prix coûtant de \$155,50 était exorbitant et refusait de solder sa facture.

Les deux parties assignèrent comme témoin un grand nombre d'experts, parmi lesquels on remarquait MM. T. P. Thornton, J. J. Harpell, C. H. Tice, secrétaire de l'Union des Imprimeurs, Jos. Bourassa, de l'Imprimerie Moderne, Emile Daoust, Jos. Whitaker, J. F. Ewing Morton, Philps, W. A. Desbarats, W. Southerton, tous des experts en la matière. Quelques-uns de ceux-ci recevaient une indemnité de \$40 par jour comme experts.

Pour prouver son allégation, la compagnie défenderesse fit même refaire le travail par une autre imprimerie. La compagnie demanderesse prouva cependant que \$155,50 était bien le prix coûtant du travail qu'elle avait fait et le juge a maintenu son action.

INCENDIE RUE S.-DENIS

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, dans un magasin de chapeaux, occupé par Mile Lebel, au No 1159, rue S.-Denis. L'arrivée des pompiers, le feu qui avait pris origine à l'arrière, s'était communiqué aux galeries des étages supérieurs. Les dommages causés par la fumée sont considérables.

GARAGE INCENDIE

L'arrière de la demeure de M. C. Ménard, 1475, avenue Papineau, le feu a détruit une écurie et endommagé un garage, situé à l'étage supérieur. Après dix minutes de travail, les pompiers se rendirent maîtres du brasier.

L'AFFAIRE FOURNIER

La cause de Jules Fournier, directeur du journal "l'Action", qui devait subir aujourd'hui son examen volontaire, est remise au 29 octobre. Il reste encore quelques témoins à entendre.

Voulez-vous savoir ce que vous êtes? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

PAS D'ALUN

MAGIC BAKING POWDER
CONTAINS NO ALUN
FAITE EN CANADA

L'HOPITAL DES
TUBERCULEUX

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE SOUSCRIRE \$70,000.

(De notre correspondant)

Québec, 19.—S. G. Mgr P.-E. Roy et les Drs Rousseau et Simard, délégués de la Société de Patronage de l'hôpital des Tuberculeux, accompagnés du maire Drouin, ont eu, hier, une entrevue avec Sir Lomer Gouin, pour demander au gouvernement provincial une souscription de \$70,000, pour la construction de l'hôpital des Tuberculeux, pour laquelle la ville s'est engagée à souscrire un même montant, ce qui, joint aux \$60,000 de souscriptions populaires déjà prélevées, compléterait les 100,000 nécessaires pour assurer la réalisation de ce projet.

Les délégués ont exposé au premier ministre tous les détails de l'entreprise projetée pour laquelle, étant donné les appels nombreux faits précédemment à la charité publique, on ne peut guère compter trouver de ce côté le montant qui manque. Il serait donc nécessaire que les pouvoirs publics fissent maintenant leur part afin de ne pas laisser inachevée une oeuvre déjà en si bonne voie de réalisation.

Sir Lomer Gouin n'a pas pu donner aux délégués une réponse immédiate parce qu'il s'agit d'un précédent à créer : le gouvernement comme la ville accorde des octrois à des institutions de charité mais n'a pas encore souscrit pour leur construction. Il a promis de prendre la demande en très sérieuse considération.

GASPILLAGE A TORONTO

LES FINANCES MUNICIPALES SONT DANS LE MARASME.

Toronto, Ont., 19.—Le système de gaspillage de Toronto a obtenu le résultat inévitable. La ville, d'après un rapport compilé par le trésorier, M. Patterson, communiqué au conseil municipal d'hier, est liée à des dépenses qui dépassent le pouvoir d'emprunt de la ville de \$407,410. La limite du pouvoir d'emprunt de la ville est de \$49,710,606. La dette en obligations est de \$45,231,568. Les émissions d'obligations autorisées, mais non encore négociées, se chiffrent à \$4,886,448, ce qui additionné au reste se monte au total donné plus haut.

PAQUEBOT COULE

Londres, 18 octobre (retardé dans la transmission). — Le paquebot "Oleppo", de la ligne Wilson a été coulé. Des rapports parvenus aujourd'hui disent que l'équipage est sauvé.

Le vapeur "Oleppo", appartenant à la Compagnie Wilson et Fils, limitée, de Hull, jaugeait 3,870 tonnes. Il avait 340 pieds de long et 47 de large. Construit en 1900, on dit qu'il avait quitté Alexandrie (Egypte) le 15 septembre dernier à destination de Hull.

SOLDAT BATTU
PAR DES COPAINS

SERIEUSE AGRESSION A QUEBEC

Québec, 19.—Le soldat Jones, du 8^e régiment, a été brutalisé par des soldats de son régiment, le 15 octobre. L'affaire ira en cour martiale.

IL FAUT UN
ETAT-MAJOR

LES ALLIES AURAIENT DU COORDONNER LEUR ACTION EN CREANT UN CONSEIL DE GUERRE COMMUN. — UN REMEDE SIMPOSE, SANS PLUS DE RETARD.

Londres, 19.—Le "Daily Chronicle" dit en page de rédaction aujourd'hui : Voici quelques jours, nous publions un article de M. Maurice Barrès, où le général Bernhardt et disant que les Alliés ont commis l'erreur stratégique de ne pas combiner leur action. La lacune que fait ressortir Bernhardt saute aux yeux d'un esprit inexpérimenté.

Mais y a-t-on remédié ou est-on en train de le faire? Cependant il nous reste encore à apprendre l'établissement d'un conseil de guerre général, devant se réunir régulièrement pour coordonner les efforts des Alliés, étudier et tracer des plans. Maintenant que nous entreprenons une nouvelle campagne de ce conseil de guerre s'impose plus que jamais. A cet égard, les empires du Centre ont l'avantage sur les Alliés. Les conceptions stratégiques de l'ennemi sont l'oeuvre de l'état-major allemand. Il y a une unité de stratégie, d'organisation et d'exécution.

En somme, la constitution d'un état-major commun, siégeant continuellement à Paris, et représentant tous les Alliés, est urgente.

FILS DE CONSTANTIN
GRIEVEMENT BLESSE

Athènes, 19.—Le prince Alexandre, le deuxième fils du roi Constantin, âgé de 22 ans, a fait une chute de cheval en se rendant aux manœuvres. Il s'est grièvement blessé et s'est fracturé une jambe. La reine Sophie et le prince héritier Georges ont ramené le prince dans un auto.

ACCIDENT A LIMOULOU

Québec, 19.—Un journaliste du nom de Antoine Langevin, domicilié à Limoilou, a été écrasé par un convoi de fret du "Nord Canadien", ce matin, près de la gare de Limoilou. L'infortuné a eu les deux jambes broyées et reçut des contusions graves. Il a été transporté à l'hôpital dans un état précaire.

ILS PILLENT UN TRAIN

New-York, 19.—Six hommes armés ont arrêté et volé deux trains de marchandises et tenté d'arrêter un convoi de l'American Express, à l'entrée du tunnel, entre Congers et Haverstraw, N.-Y., de bonne heure, ce matin.

Après avoir chargé une automobile avec les paquets enlevés aux deux trains de marchandises, les bandits se sont sauvés.

AVIS

Mr. A. E. LANDRY, notre agent à Montréal jusqu'à ce jour, ne fait plus partie de notre Compagnie.

THE NATIONAL CASH
REGISTER CO.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 4230. Viewmont Land Co. Ltd, vs O. Massiot et al. Le 28^e jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 10 boulevard St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en pupitre, tables, claviers, etc. Conditions : argent comptant. Gabriel Dorion, H. C. S. Montréal, 19 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 6538. Henri Jodion, gérant, vs dit et district de Montréal, demandeur, vs Odilon Dineau, défendeur. Le 28^e jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 301 rue Hogan, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, chevaux, voitures, etc. Conditions : argent comptant. J. T. Normandin, H. C. S. Montréal, 19 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 4717. Voss et Fournier, demandeurs, vs Dame Fanny Rousseau et al., défenderesses. Le 28^e jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 164 rue S.-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en piano, meubles et effets de ménage. Conditions : argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 19 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 12829. A. Steinmann, demandeur, vs A. Martin, défendeur. Le 28^e jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1401 rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un automobile de 1914, une camionnette d'automobile et différents accessoires. Conditions : argent comptant. Thomas N. Proulx, H. C. S. Montréal, 19 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 12829. A. Steinmann, demandeur, vs A. Martin, défendeur. Le 28^e jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1401 rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un automobile de 1914, une camionnette d'automobile et différents accessoires. Conditions : argent comptant. Thomas N. Proulx, H. C. S. Montréal, 19 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 12829. A. Steinmann, demandeur, vs A. Martin, défendeur. Le 28^e jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1401 rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un automobile de 1914, une camionnette d'automobile et différents accessoires. Conditions : argent comptant. Thomas N. Proulx, H. C. S. Montréal, 19 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 12829. A. Steinmann, demandeur, vs A. Martin, défendeur. Le 28^e jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1401 rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un automobile de 1914, une camionnette d'automobile et différents accessoires. Conditions : argent comptant. Thomas N. Proulx, H. C. S. Montréal, 19 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 12829. A. Steinmann, demandeur, vs A. Martin, défendeur. Le 28^e jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1401 rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un automobile de 1914, une camionnette d'automobile et différents accessoires. Conditions : argent comptant. Thomas N. Proulx, H. C. S. Montréal, 19 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 12829. A. Steinmann, demandeur, vs A. Martin, défendeur. Le 28^e jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1401 rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un automobile de 1914, une camionnette d'automobile et différents accessoires. Conditions : argent comptant. Thomas N. Proulx, H. C. S. Montréal, 19 octobre 1915.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
LA ROUTE A VOIE DOUBLE
TORONTO-DÉTROIT-CHICAGO
INTERNATIONAL LIMITED
Le train part de Montréal à 10 h 15 tous les jours. Wagon-lits Pullman et observatoires ainsi que wagons-salons, bibliothèques et buffet.

EXCURSIONS DE COLONS
Billets aller et retour pour l'Ouest Canadien via North Bay et la voie du Transcontinental, ou via Chicago, en route tous les mardis jusqu'au 26 octobre, à des très bas prix. Les billets sont bons pour 2 mois.

Bureaux en ville
122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier—Tél. Main 0000
Hotel Windsor "Updown 1100
Gare Beauport "Main 8000

CANADIAN PACIFIC
EXCURSIONS DE COLONS
19 octobre
26 octobre
Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires.
Limite de soixante jours.
Billets bons dans les wagons-lits de touristes sur paiement du prix des lits.
10.30 a.m. 10.15 p.m.

CHANGEMENT GENERAL D'HORAIRE LE 1^{er} OCTOBRE
BUREAUX DES BILLETS : 141-143, St-Jacques
Hotel Windsor "Updown 1100
Gare et de la "St-Win"

THE TRANSCONTINENTAL
Nouvelle route vers l'Ouest Canadien
TORONTO-WINNIPEG
par North Bay, Cobalt et Cochrane
Installation des plus modernes. Splendide voie ferrée.
Quitte Toronto à 10 h 45, les mardis, jeudis et samedis.
Arrive à Winnipeg à 3 h 50 p.m. les jeudis, samedis et lundis.

Correspondant à Winnipeg avec le train quotidien de 7 h de 6.00 p.m., pour Regina, Saskatoon, Edmonton et les stations intermédiaires.

Billets directs pour
Prince George, Prince Rupert, Alaska, Vancouver, Victoria, Seattle et San Francisco.
Pour les horaires et autres informations, s'adresser aux agents du Grand Tronc, des chemins de fer du Canada, ou du Transcontinental et N. O. R.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS
DE MONTREAL
HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1915.

LACHINE.—Du Bureau de Poste. Service de :—
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.
20 min. de 7.10 p.m. à 12.00 minuit.

DE LACHINE.—Service de :—
20 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
10 min. de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 min. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
20 min. de 8.00 p.m. à 12.10 p.m.
Dernier extra à 12.50 p.m.

SAULT-AU-RECOLE ET SAINT-VINCENT-DE-PAUL.—De Saint-Denis à Saint-Vincent.—Service de :—
15 min. de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
15 min. de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.
20 min. de 7.00 p.m. à 11.30 p.m.
Tramway pour Henderson scellé 12.00 a.m.
Tramway pour Saint-Vincent, 12.40 a.m.

DE SAINT-VINCENT A SAINT-DENIS.—Service de :—
15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m.
20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
15 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.
20 min. de 7.30 p.m. à 11.30 p.m.
20 min. de 8.30 p.m. à 11.30 p.m.
Tramway de Henderson à Saint-Denis, 12.20 a.m.
Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 1.10 a.m.

CARTIERVILLE.—De Snowdon Jct.—Service de :—
20 min. de 5.20 a.m. à 8.40 p.m.
40 min. de 8.40 p.m. à 12.40 minuit.

DE CARTIERVILLE.—Service de :—
20 min. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.
40 min. de 9.00 p.m. à 12.20 minuit.

MONTAGNE.—De l'ave. du Parc et Mont-Royal.—Service de :—
20 min. de 5.40 a.m. à 12.00 minuit.

DE L'AVE. VICTORIA.—Service de :—
20 min. de 5.50 a.m. à 12.30 minuit.
De l'ave. Victoria à Snowdon, 10 min. 5.50 a.m. à 5.50 p.m.

BOUT DE L'ILE.—Service de :—
60 min. de 5.00 a.m. à 12.00 minuit.

TRÉBOUTVILLE.—Service de :—
15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
20 min. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
15 min. de 3.30 p.m. à 4.00 p.m.
30 min. de 7.00 p.m. à 8.30 p.m.

POINTE-AUX-TREMBLES.—Service de :—
15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
20 min. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 min. de 7.00 p.m. à 11.00 p.m.
60 min. de 11.00 p.m. à 1.00 a.m.

INTERESSANT POUR
LES FUMEURS

Le tabac, comme le blé, le raisin, l'orge, a besoin d'être fermenté; il n'y a qu'au Canada où on le fume à l'état brut, et c'est ce qui a fait la réputation peu enviable du tabac canadien.

Notre Compagnie, voulant remédier à cet état de choses, a fondé à Saint-Jacques l'Acigian, un établissement de fermentation moderne, et par un choix judicieux des récoltes et un procédé de fermentation rationnel et scientifique est arrivée : 1^o à éliminer le goût de vert, l'acreté et le surcroît de nicotine, qui produisent cette odeur forte si désagréable; 2^o à faire un tabac inoffensif, avec un arôme doux et délicat; 3^o à assurer une combustion parfaite et l'uniformité permanente du goût et de la qualité.

Nous offrons sous le nom de "HEROS" un mélange de Havane et de Quesnel. Si vous marchez ne l'a pas, nous vous en expédions un livre, par la poste, sur réception d'un bon de poste de 75 sous. Ceci met à la portée des personnes les plus éloignées un tabac de haute qualité pour un prix raisonnable. La St. Jacques Tobacco Packing Co. E. N. Cusson, gérant. (Limitée), Saint-Jacques, Cte Montcalm, Qué.

Dépôt à Montréal chez :
F. L. Lacombe, 620 Ontario Est, Tél. Est 3384.
En vente chez :
Les 7 pharmacies Ledue.
St. Beaudry, 271 Craig Est.
G. E. Côté, 255 St-Jacques.
W. Méthot, 362 St-Denis.
R. P. Labadie, 10 carré Chabouillet.
F. X. Vézina, 319 Rachel Est.
Alex. Moquin, 55 boul. St-Laurent.
A. Lemay, 54 rue St-Jacques.
L. Lacombe, 376 St-Catherine Est.
Louis J. Bisson, 50 Notre-Dame Est.
G. Whiteley, 365 av. Victoria, Westmount.
Philippe Roy, 5 St-Germain ouest.
Armand Sauvé, 540 St-Denis.
Bureau et Pantheon, Shawinigan, Qué.
A. E. Rinkin, Sherbrooke, Qué.
Jos. Lamothe, Trois-Rivières, Qué.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 5189. Les commissaires d'école pour la municipalité du village de Villerville, quartier S.-Denis, dans la cité de Montréal, district de Montréal, corporation douée de la personnalité civile et politique, ayant sa principale place d'affaires en la cité et district de Montréal, demandeurs, vs Camille Gauthier et Aldéric Gauthier, tous deux des cité et district de Montréal, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois. Montréal, ce 15^e jour d'octobre 1915. T. Dépaillé, député-protonotaire, Dagenais et Normandeau, avocats des demandeurs.

UNE IDEE DE LA MODE
DU JOUR

4701 — Costume d'enfant, 2 grandeurs : 2-4 ans. Matériaux : 2 verges en 32 pour \$ 8 ans.

Envoyer ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS DE "LE DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres, soit en argent, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

CO

Le temps qu'il fera

Averses locales. Demain, beau et frais.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 25, 55, rue Notre-Dame, R. de Meul, géomètre.

Aujourd'hui maximum... 62
Même date l'an dernier... 55
Aujourd'hui minimum... 47
Même date l'an dernier... 45

Baromètre. — 8 h. matin, 29.90 ; 11 h. matin, 29.90 ; midi, 29.91.

MERCREDI, 20 OCTOBRE

8. Jean de Cantil, confesseur.
Lever du soleil, 6 heures 21.
Coucher du soleil, 5 heures 08.
Lever de la lune, 3 heures 53.
Coucher de la lune, 3 heures 47.
Pleine lune, le 22, à 7 h. 21 m. du soir.

LE CONFLIT SCOLAIRE

QUELQUES CONSERVATEURS ONT UNE ENTREVUE AVEC LE MINISTRE SUPPLEANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(De notre correspondant)

Ottawa, 19. — Les membres de la commission scolaire gouvernementale et quelques conservateurs influents de la capitale, dont MM. Boudreau, Champagne, Lemay, Lavigne, sont allés hier soir rencontrer M. Ferguson, ministre-supplément de l'Instruction publique. Il a été absolument impossible ce matin de savoir les détails de l'entrevue. Quelques professeurs bilingues ont été payés hier. M. Murphy a déclaré à ce sujet que le rapport de l'inspecteur était satisfaisant et qu'à mesure que l'inspection se ferait, les professeurs seraient payés. Le gouvernement se déclare par là même satisfait de l'enseignement qui se donne dans les écoles bilingues de la ville cette année. De fait, on suit dans les écoles le même programme que l'an dernier au sujet de l'enseignement du français.

PROTESTATION DE M. LANDRY

LE PRESIDENT DU SENAT DONNE UN DEMENTI AUX RAPPORTS INVENTES DE TOUTE PIÈCE DE SON DISCOURS DE TILBURY.

(De la Canadian Press).

Toronto, 19. — Le sénateur Landry a déclaré à un journaliste que le compte-rendu de son discours de Tilbury, publié dans un journal du matin de Toronto, est tout à fait inexact, et M. Landry parle même d'intenter un procès à ce journal.

"Ce rapport est faux, dit M. Landry. Il faudrait que j'aie été fou pour parler ainsi, et je prétends n'être pas fou. Ce journal affirme que j'ai fait ce voyage à la demande du cardinal. C'est faux. Le cardinal ne m'a jamais parlé de ce voyage. De plus, il est ridicule de dire que j'ai porté des accusations contre les juges. Il serait absurde de ma part de préjuger contre nous par des attaques semblables. Les juges qui doivent prochainement entendre notre cause. Je n'ai jamais parlé des juges qui seraient les esclaves des fanatiques qui sont à la tête du gouvernement de l'Ontario." Ce rapport a été inventé de toutes pièces.

Note. — Ce même rapport a été publié par un grand nombre de journaux.

LA S.-JEAN BAPTISTE A EDMONTON

Edmonton, 19. — La sixième réunion mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton a eu lieu dimanche dernier, 17 courant, dans la Salle de l'Ecole séparée de la Troisième rue. Le révérend P. Th. Hudson, S.J., recteur du Collège d'Edmonton, y a prononcé une intéressante conférence sur "Le conflit de races au foyer alsacien". Un joli programme musical exécuté par des amateurs locaux a ajouté au charme de la réunion.

A la séance de novembre, M. P. E. Guay doit parler de "La rébellion de 1837-38".

LA PROHIBITION SERA VICTORIEUSE

LE VOTE SE TERMINERA AUJOURD'HUI A LACHINE.

La votation s'est un peu ralentie à Lachine aujourd'hui. A peine une dizaine de voteurs se sont-ils présentés, juste assez pour tenir le bureau ouvert comme le veut la loi.

A une heure, ce après-midi, les partisans de la prohibition avaient une avance de 375 sur leurs adversaires.

On s'attend à ce que la votation se termine ce soir, par une éclatante victoire des prohibitionnistes.

GROS INCENDIE DANS L'OUEST

Kerr Robert, Sask., 19. — Un incendie dont on attribue la cause à de la paille enflammée détruit les fermes et les prairies sur une étendue de 22 milles de long et de 10 de large, près de Kerr Robert. Presque toute la population mâle du district combat l'incendie.

MM. DECARIE ET MITCHELL A TORONTO

Québec, 18. — M. Jérémie Decarie, secrétaire provincial et M. Walter Mitchell, trésorier provincial, sont partis aujourd'hui pour Toronto où ils représenteront sir Lomer Gouin au Congrès des premiers ministres convoqué par sir Robert Borden pour étudier les moyens de fournir du travail aux soldats revenant du front.

LA COALITION EST A L'AGONIE

ON CROIT QUE PAR SUITE DE LA DEMISSION DE CARSON, LES JOURS DU GOUVERNEMENT SONT COMPTES ET QU'IL SERA BIEN TOT REMPLACÉ PAR UN CABINET CONSERVATEUR.

Londres, 19. — Comme résultat de la crise du cabinet, M. Bonar Law, ministre des Colonies, a eu, aujourd'hui, une entrevue avec le roi. L'opinion générale est que les jours du gouvernement de coalition sont comptés et qu'il sera remplacé par un cabinet conservateur.

Londres, 19. — La Grande-Bretagne attend anxieusement des nouvelles, pour apprendre si les ministres pourront se mettre d'accord et si le gouvernement pourra se maintenir. Les difficultés militaires par lesquelles passent les Alliés sont reléguées au second plan pour le moment.

Le cabinet a tenu de longues et de fréquentes séances depuis le début de la crise balkanique. Journaux et hommes politiques conviennent que des divergences d'opinion se sont élevées sur la question de la conscription, et la situation est devenue très tendue. Le parti engagé une campagne acrimonieuse et accuse des adversaires de manquer de patriotisme et de donner aux intérêts particuliers le pas sur les intérêts nationaux.

Le motif de la démission de M. Carson qu'on allègue, c'est son désaccord avec ses collègues sur la question du Levant, mais comme lors de la retraite de M. DeLassé, M. Carson semble suivre l'exemple, on cache le point particulier sur lequel les vues diffèrent.

Dans un discours prononcé hier à Dublin, M. Redmond a dit que l'état du cabinet de coalition est précaire.

"Un jour ou l'autre, a-t-il dit, nous nous trouverons en présence d'un autre remaniement ministériel, ou de propositions qui mettront immédiatement fin à la trêve politique, et diviseront le peuple anglais en factions en lutte les unes contre les autres."

Le cabinet et le pays en général regardent avec inquiétude la situation. M. Carson semble suivre l'exemple, on cache le point particulier sur lequel les vues diffèrent.

Les journaux qui sont contre le service obligatoire demandent qu'on donne une chance au volontariat, avant de réclamer davantage un changement. On discute fort la question d'insérer un sang jeune au ministère. Les adversaires de la conscription commencent à voir de moins bon oeil M. Lloyd-George.

Les journaux se plaignent entre autres choses de ce qu'un cabinet de 22 membres soit un mécanisme trop lourd pour la gestion des affaires publiques. D'autre part, on affirme que la direction de la guerre confiée à un petit comité mécontent des ministres. Le remplacement du général Hamilton par le général Munro aux Dardanelles peut signifier qu'on infuse un sang nouveau à l'armée.

Le "Irish Times" affirme qu'on n'abandonnera pas la campagne des Dardanelles, et il formule l'espoir qu'on poussera activement les opérations partout.

INFLUENCE BOCHE CHEZ LES RUSSSES

LES CAPITAUX ALLEMANDS ONT LA PREPONDERANCE DANS UN GRAND NOMBRE DE BANQUES.

Londres, 19. — Un correspondant du "Times" en Russie publie un intéressant article sur la nomination d'Alexis Khvostoff au ministère de l'Intérieur et la déclaration de la loi martiale à Moscou. Il dit que le nouveau ministre est le chef de la lutte contre l'influence allemande sur la vie en Russie, et que c'est à la suite d'un de ses discours en août dernier que les yeux du peuple russe s'ouvrirent et qu'il se forma dans la Douma un parti pour combattre l'influence allemande : dans ce discours, il montra comment les capitaux allemands ont la prépondérance dans un grand nombre de banques et de compagnies de fabrication de munitions en Russie, comment l'influence allemande s'exerce de diverses manières pour ralentir la production des munitions.

M. Khvostoff, dit le publiciste, s'est particulièrement dévoué à cette lutte. Il a proclamé la loi martiale, parce qu'il était persuadé que beaucoup de grèves à Moscou et dans d'autres villes de province, ces derniers mois, grèves qui semblaient le fait de l'indignation anti-allemande, étaient en réalité fomentées par les Allemands eux-mêmes pour amener l'agitation et le désordre en Russie, ce qui faciliterait leur invasion en Pologne. La loi martiale à Moscou permettra de faire justice des fauteurs de troubles et de les déferer aux Cours de justice toutes les tentatives de trahison allemande.

BOMBES SUR UNE VILLE SUISSE

Chaux-de-Fonds, Suisse, 17. — Un avion étranger a passé, hier, au-dessus de cette ville, située près de la frontière française, et a lancé 3 bombes. Un adulte et un enfant ont été blessés.

Le gouvernement suisse a ordonné une enquête et protestera de nouveau auprès des belligérants contre la violation de son territoire par les avions.

TUES DANS UNE COLLISION

Oklahoma, 19. — Quatre personnes ont été tuées et plusieurs blessées dans un tamponnement entre deux trains, sur la ligne du Chicago, Rock Island et Chickasha, de bonne heure ce matin.

LA GUERRE

L'ITALIE DECLARE LA GUERRE A LA BULGARIE

Mais on ne sait pas encore si elle enverra des troupes dans les Balkans. — Mackenzen ne peut plus rien faire sans renforts. — Les Serbes résistent vigoureusement. — Les pertes bulgares sont lourdes.

(Spécial au "Devoir")

Paris, 19. — Le correspondant de l'Agence Havas à Rome télégraphie : "Le gouvernement italien, sur les ordres du roi, a proclamé l'état de guerre existe entre l'Italie et la Bulgarie, du fait que la Bulgarie a déclaré la guerre à la Serbie, se rangeant ainsi avec les ennemis de l'Italie et combattant les Alliés."

Londres, 19. — L'Italie a déclaré la guerre à la Bulgarie. Mais la question de savoir si elle enverra des troupes en Serbie reste aussi obscure que le résultat des combats qui font rage à la frontière orientale de la Serbie. Les armées austro-allemandes qui ont occupé Belgrade paraissent s'être avancées plus de 15 milles du sud de la ville, mais on ne peut tirer au net aussi facilement l'issue de l'engagement entre les Bulgares et les Serbes, le long de l'importante voie ferrée de Nich-Salonique. A deux endroits, dont le plus septentrional est Vranja, les Bulgares prétendent qu'ils ont atteint le réseau. Au sud, les Serbes, dit-on, ont repoussé les envahisseurs. Athènes et Paris soutiennent que les troupes françaises occupent Strumitza, dans le sud-ouest de la Bulgarie, mais on manque de rapports officiels sur la lutte dans cette région, et on ne s'attend pas à en recevoir avant que la bataille soit entrée dans une phase plus décisive.

LA RUSSIE BIEN TOT EN LICE

Paris, 19. — Le "Petit Parisien" annonce qu'une déclaration de guerre par la Russie à la Bulgarie est imminente.

"Cette déclaration, ajoute ce journal, coïncidera probablement avec un manifeste de l'empereur Nicolas aux Bulgares, document qui caractériserait la trahison de la Russie Ferdinand dans la guerre. La publication de ces deux documents n'est retardée que par la nécessité de les envoyer préalablement au Tzar, qui est au front."

REGIMENT BULGARE EN REVOLTE

Paris, 19. — Une dépêche de Nich au "Petit Journal" dit que les Serbes offrent une résistance vigoureuse à l'avance des Allemands, dans la section de la Samendrie. Les Serbes ont intercepté une dépêche du général autrichien au maréchal Mackensen, qui dit : "Impossible d'accomplir ma tâche si vous ne m'envoyez immédiatement des renforts."

On rapporte qu'un régiment bulgare a refusé de se battre contre les Serbes à Kadibogatz, et qu'il a tué son colonel. Ce régiment aurait été entouré et décimé par le reste de la division.

LES BULGARES BATTUS PAR LES ALLIES

Paris, 19. — Une dépêche de Salonique à Milan relève de grandes pertes pour les Bulgares, dans l'engagement qui a précédé la capture de Strumitza.

On affirme que les troupes françaises ont annihilé tout un bataillon bulgare.

Les Anglais comme les Français, porte le message, ont pris une part importante aux combats livrés au nord-ouest de Doiran, dans les environs de la rivière Vardar, et à Valanovo, dans le secteur nord-est. A ce dernier point, les Bulgares ont dirigé une contre-attaque, mais ont été pris subitement à l'arrière par le côté de la frontière, pourchassés par les Serbes.

LA LIGNE NICH-SALONIQUE N'EST PAS ROMPUE

Paris, 19. — On nie à Athènes que les communications par chemin de fer entre Salonique et Nich soient interrompues.

Le correspondant athénien qui transmet cette dépêche ajoute qu'on attend à Salonique le premier train transportant les Français blessés dans le combat avec les Bulgares.

Le "Hestia" d'Athènes annonce que l'arrivée des Français a empêché les Bulgares de couper les communications et qu'on a repoussé les Bulgares en leur infligeant des pertes considérables.

M. ASQUITH SUBITEMENT MALADE

Londres, 19. — M. Asquith, premier ministre, est malade et devra s'absenter, au moins pendant quelques jours, de toute fonction publique.

Vers une heure, le bulletin suivant a été rendu public à Downing Street :

"Le premier ministre souffre d'une attaque de catarrhe gastro-intestinal qui l'obligera à prendre plusieurs jours de repos. Au commencement de la journée,

ATTAKES REPOUSSEES A SOUCHEZ

Paris, 19. — Le communiqué publié cet après-midi dit que trois attaques des Allemands, au nord-est de Souchez, ont été repoussées par les Français. Voici le texte du communiqué :

"Les forces allemandes ont attaqué trois fois avec violence, hier soir, dans le Bois-en-Hache, au nord-est de Souchez. Notre infanterie, solidement retranchée dans la position que nous avons conquise récemment, a complètement repoussé les assaillants, avec l'aide de nos batteries."

Au sud de la Somme, dans le secteur Lihons, il y a eu de vifs échanges de fusillades.

Dans la Champagne, il y a eu des combats avec bombes à l'est de la ferme avoisinante.

Le feu concentré de nos batteries contre celles de l'ennemi n'a fait cesser un bombardement considérable de nos positions des Eparges.

Rien de nouveau à noter sur le reste du front.

Dans la nuit du 17 au 18, un groupe de troupes françaises ont bombardé le champ d'aviation et le fort de Buihioncourt, au nord-est de Châteausains. Quelques hangars ont été détruits.

Un convoi transportant les livres et l'encense de la banque nationale serbe est arrivé à Salonique, se dirigeant vers Monastir, vers le sud-ouest de la Serbie, dans le voisinage de la frontière grecque.

LES SERBES CHERCHENT A OCCUPER WIDIN

Milan, via Paris, 19. — Le correspondant du "Secolo" à Bucarest télégraphie que les Serbes font un effort pour occuper Widin afin d'empêcher les Allemands d'établir des communications avec les Bulgares par la route Lom-Palanka. L'armée serbe essaie d'envoyer les troupes bulgares qui opèrent dans la direction de la rivière Timok.

LES ALLIES ENVERONT DE PUISSANTS RENFORTS

Londres, 19. — Une dépêche d'Athènes à l'"Exchange Telegraph" dit que les puissances de l'Entente ont informé le gouvernement grec de leur décision d'envoyer des renforts considérables au front des Balkans.

Il appert que cette information a été fournie au gouvernement grec sous la forme d'une communication amicale définissant les plans de l'Entente. Cette note ne cache pas au gouvernement grec que les pouvoirs de l'Entente diffèrent d'opinion avec lui sur l'interprétation du traité d'alliance entre la Grèce et la Serbie.

LE BUT DE LA LUTTE DANS LES BALKANS.

Naples, via Rome, 18, et Paris, 19. — Des voyageurs qui viennent d'arriver ici du Levant à bord du vapeur "Roumanie" et ont accordé une interview au journal "Roma", ont déclaré que le but réel de la lutte actuelle dans les Balkans, ce n'est pas d'empêcher l'envoi de munitions et de vivres à Constantinople, mais d'empêcher les empires du Centre d'envoyer le ravitaillement en munitions de la Russie qui s'opère, par le moyen de la voie ferrée de Nich-Salonique. Ils disent que les Bulgares étaient le mieux en état de faire, et de priver également la Serbie de l'approvisionnement en munitions qu'elle obtient par le même moyen.

LE GREC SE TIEND AUX AGUETS

Paris, 19 octobre. — D'Athènes, à l'Agence Havas, en date de lundi. — Le journal gouvernemental "Neon Osty" dit que le gouvernement grec suit avec le plus grand intérêt les opérations sur la frontière serbe-bulgare, voisine du territoire grec. Le dernier conseil des ministres a pris des mesures en prévision d'une éventuelle invasion des Bulgares en Grèce, dit le journal, que le gouvernement ne peut tolérer.

DEUX NAVIRES BOCHES COULES

Stockholm, Suède, 19. — Un sous-marin anglais a torpillé la nuit dernière, au large de Oxelösund, sur le littoral suédois de la Baltique, les vapeurs allemands "Pernambuco" et "Soederhamm", d'un tonnage respectif de 4,778 et 1,499 tonnes. Le "Pernambuco" qui avait un chargement de minéral de fer a sombré. Le "Soederhamm" est resté à la surface de l'eau, grâce à sa cargaison de bois. Les deux navires se rendaient en Allemagne.

BERLIN DIT QUE LES AUTRI-CHIENS AVANCENT

Berlin, 19, via Londres. — L'armée autrichienne qui envahit la Serbie le long de la Save, est apparemment en bonne voie de succès, après avoir rencontré une résistance décidée de la part des Serbes. Les quartiers-généraux annoncent aujourd'hui la prise d'Obrenovatz. Au sud de Belgrade, le long du Danube, les Autrichiens se sont de nouveau avancés. Les troupes du général Gallwitz ont occupé plusieurs points stratégiques importants.

Le ministère de la guerre déclare aussi que l'armée bulgare a capturé la ville de Vranja, le long de la voie ferrée Nich-Salonique.

PASSERA-T-ELLE NE PASSERA-T-ELLE PAS?

L'AFFAIRE DE LA RUE DROLET N'EST PAS ENCORE TERMINEE. — SEANCE MOUVEMENTEE, CE MATIN. — LA CROIX-ROUGE ET LES FONCTIONNAIRES.

Le trio Martin-Hébert-Côté a gagné un point important, ce matin, dans l'affaire de la rue Drolet. Ces trois commissaires ont obtenu, en faisant la sourde oreille à toutes les objections soulevées par leurs collègues Ainey et McDonald, la reconnaissance de la motion de ce dernier interdisant au trésorier de la ville de verser le prix de vente aux intéressés.

M. Ainey a commencé par soulever des objections de procédure qui ont été rejetées par le maire, l'opinion de ce dernier étant approuvée par la majorité des commissaires. Puis, M. Ainey s'est battu sur le mérite même de la question prétendant que cet achat n'était pas recommandable, qu'il était trop cher, qu'il avait été répudié par l'ancien bureau des commissaires et que, de plus, il enlevait l'argent nécessaire à l'acquisition du marché du nord en faveur duquel tous les membres du bureau des commissaires s'étaient prononcés.

M. McDonald a imploré ses collègues de réfléchir, de ne pas donner à entendre à la population de Montréal qu'ils défendent d'avantage les intérêts du vendeur que ceux des propriétaires. Le maire surlout, dit-il, a changé d'opinion mais pas dans la bonne direction. Il est temps encore pour lui de s'arrêter. M. McDonald dit que ses collègues, s'ils adoptent la motion Hébert, vont compliquer d'une irrégularité de procédure une chose qui l'est déjà suffisamment.

M. Côté, après avoir eu quelques velléités de se ranger du côté de MM. Ainey et McDonald, a finalement soutenu le maire et M. Hébert. Ces deux derniers se sont abstenus de longues discussions. Finalement, un amendement fut proposé par M. McDonald demandant de renvoyer la chose à la semaine prochaine, de demander à M. Laurendeau si les raisons de s'objecter au paiement et qu'il n'a pas pu utiliser ne le peuvent être par les citoyens d'autant plus qu'il est évident que le vendeur n'a pas lui-même confiance dans sa propre cause puisqu'il a retiré la poursuite qu'il avait intentée à la ville.

La motion principale de M. Hébert a été adoptée, MM. McDonald et Ainey étant dissidents.

Les choses se sont compliquées vers la fin. M. Hébert propose, en effet, qu'une autre motion pour autoriser le paiement soit faite. M. McDonald s'y objecte. (M. L. A. Lapointe lui a soufflé quelques mots) parce que, dit-il, il faut que le mandat soit signé séance tenante et il n'est pas sur la table. On se rend à son avis, mais pour s'apercevoir un instant plus tard que le mandat doit être signé à la même séance que la reconnaissance de la résolution qui l'interditait jusque là. Cette chinoiserie pourrait bien gêner l'affaire. On fait venir en toute hâte le mandat. M. Pelletier, le contrôleur, le présente à la signature des commissaires, mais M. McDonald s'y objecte, car, dit-il, il s'agit d'une affaire nouvelle et elle ne peut être considérée que du consentement unanime. Or, lui, il s'y oppose.

Toujours est-il que, en fin de compte, c'est le cas de le dire, la signature du mandat est remise à cet après-midi. Mais la situation est loin d'être simple, d'autant plus que l'un des membres du comité de vigilance, nouvellement fondé, nous déclare qu'on demandera probablement une injonction, ce après-midi, s'il se trouve un avocat pour conseiller cette procédure.

POUR LA CROIX-ROUGE

Il y aura pour la Croix-Rouge saignée de tous les employés permanents de la ville qui seront priés de verser une journée de leur salaire. On distribuera des blancs de consentement à cette fin.

GREVE DES MINEURS A THETFORD MINES

DEUX MILLE HOMMES CHOMENT DEPUIS HIER. — ON DEMANDE UNE AUGMENTATION DE SALAIRE.

Québec, 19. — On rapporte de Thetford Mines que deux mille ouvriers employés aux mines d'amiant, de cette active petite ville, se sont mis en grève hier. Toutes les mines sont fermées, et des groupes de grévistes ont parcouru les rues pour forcer quelques retardataires à prendre part à la grève. Quelques pierres ont été lancées, mais il n'y a pas eu de troubles sérieux encore.

Les grévistes demandent le rétablissement de l'échelle de salaire dont ils jouissaient avant la guerre. Au moment de la déclaration de guerre, l'an dernier, ils ont consenti à une réduction de leurs gages, mais ils assurent que l'amiante a maintenant un marché avantageux et que la production en est active et rémunératrice, et ils réclament leurs anciens salaires. Ils protestent aussi contre l'obligation de faire leurs achats dans les magasins des compagnies, et demandent le droit d'acheter là où il leur plaira.

A la fin d'un comité de la grève, dont le président est M. Gagneau, maire de la ville, et M. Pêchevin Rousseau agit comme secrétaire.

UN GENERAL AUSTRO-HONGROIS SE SUICIDE

Londres, 19. — Le général austro-hongrois Pickler, se serait suicidé aujourd'hui, s'il faut en croire une dépêche de Vienne par voie d'Amsterdam, adressée à l'Agence Reuters. Il aurait craint, dit cette dépêche, qu'une opération qu'il devait subir lui apportât pas le soulagement qu'il en attendait.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Vallières EN VENTE DEMAIN

Angle S.-Catherine et Montcalm
PORTIERES EN TAPESTRY ROUGE, VERT, AVEC GROS GLAND, 3 VERGES DE LONGUEUR, VALANT \$1.00
\$1.50. DEMAIN.
COUVRE-PIEDS BLANCS POUR LITS DOUBLES, BONNE PESANTEUR, REGULIER \$1.50. EN VENTE DE-MAIN \$1.00

TEL. EST 4510

Dupuis Frères AU RAYON DES LIVRES

Le Magasin du Peuple
447 EST, SAINTE-CATHERINE.

OUVRAGES CANADIENS, tels que Le Manoir de Villard, par Madame Leprohon, à... 25¢
LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE, par L. B. 50¢
LES BASTONNAIS, par J. Lespérance... 50¢
GUSTAVE ou un HEROS CANADIEN, par Thomas... 50¢

MEUBLES POUR LE BOUDOIR

Pour le boudoir il n'y a point de style mieux approprié que le style "Jacobite". — Aux points de vue : goût, construction et apparence luxueuse nos ameublements ne peuvent être surpassés. — Une visite à nos magasins vous intéressera sans aucun doute.

Seroux, Daignault & Brault

741, Est 7330-7331, 637-39 EST SAINTE-CATHERINE, angle Beaudry, Montréal.

McCOMBER & CUMMINGS

109 Ouest, rue SAINT-PAUL, angle Saint-Sulpice — MONTREAL

QUARTIERS-GENERAUX DE

Mouton de Perse et Vison

LE PLUS GRAND STOCK. LE MEILLEUR CHOIX.
LA PLUS HAUTE QUALITE. LES PLUS BAS PRIX.

Demandez notre catalogue G illustré

LES ECHECS ALLIES AUX DARDANELLES

LES TURCS ONT L'AVANTAGE. — ILS ONT REPOUSSE LES ALLIES DANS 4 COMBATS EN LEUR INFILTRANT DE LOURDES PERTES.

Constantinople, 1 sept. — La Presse Associée reçoit une lettre du plus haut intérêt, vu la déclaration faite à la Chambre haute, la semaine dernière, par lord Milner, au sujet de l'échec de la campagne de la péninsule de Gallipoli et vu la réserve du gouvernement qui n'a pas voulu se prononcer sur la continuation ou l'inter interruption de ces opérations. Cette lettre remonte à plusieurs semaines déjà, mais aucun événement important n'a modifié depuis la situation.

Se basant sur l'inspection approfondie des tranchées ottomanes et de celles des Alliés et sur les dires des officiers turcs et des Alliés prisonniers, l'auteur de la correspondance, après un séjour de 8 semaines dans la zone des opérations, affirme que la situation ne saurait être appelée souriante pour les Alliés sur le front d'Anafarta-Ar-Burnu. Mais, chose plus importante peut-être, il y a le résultat de quatre actions importantes dont le correspondant a été témoin. Chaque fois les Alliés ont été repoussés en subissant des pertes considérables, et pour tout gain n'ont fait qu'occuper temporairement une tranchée turque dans les environs de Kut-chuk Anafarta. Les pertes des ennemis n'ont pas été légères, mais les Alliés ont eu 11,000 ou 13,000 hommes de tués et le double de blessés.

Le correspondant décrit ensuite les positions des combattants, qui sont tout à l'avantage des Turcs. Ces derniers occupent les hauteurs. Les Alliés ont débarqué environ 15,000 hommes dans la région d'Anafarta. Environ 135,000 Turcs leur font face et l'ennemi tient 80,000 soldats en réserve. Depuis que les Turcs ont repris Kodjatchemen Daghi, et une cote à l'ouest du cimetière de Biyak Anafarta, les Alliés ne se maintiennent dans la région d'Anafarta que grâce à la supériorité de leur artillerie, et sans l'appui de leurs navires ils seraient jetés à la mer. Au dire des prisonniers, les Anglais endurent de grandes souffrances, l'eau étant rare dans la contrée. A cela il faut ajouter l'extrême chaleur et une poussière perpétuelle. Les troupes récemment débarquées ne sont pas de premier ordre. Plusieurs soldats sont trop jeunes pour résister à un climat pareil.

VERSION CONTRADICTOIRE

Londres, 19. — Le correspondant athénien du "Daily Mail" télégraphie que les rapports d'une diminution des forces aux Dardanelles ou d'un rallentissement des opérations pour aller au secours de la Serbie sont absolument fantaisistes, au dire d'une autorité militaire. Les Alliés ont reçu des renforts dans la péninsule de Gallipoli et tiennent leurs positions avec opiniâtreté. Leur pression sur la ligne turque est d'une telle force que pas un seul soldat turc ne peut être envoyé à l'aide de la Bulgarie.

JUGEMENT DEMAIN

Québec, 19. — Le juge Lemieux rendra jugement, demain, dans les poursuites pour libelle prises par M. Tom Chase Casgrain et M. Albert Sévigny, M.P., contre le "Soleil".

LE CABINET RESTE MUET

M. LLOYD GEORGE, EN L'ABSENCE DE M. ASQUITH, REFUSE DE REPONDRE A PLUSIEURS QUESTIONS POSEES A LA CHAMBRE.

Londres, 19. — En l'absence de M. Asquith, M. Lloyd George a écarté, en Chambre, cet après-midi, toutes les questions regardées comme importunes par le gouvernement. A une requête pressante de faire une déclaration touchant la situation aux Dardanelles, il répond : "C'est impossible à présent". Au sujet du concours de l'Italie, il dit seulement : "Les Alliés étudient les moyens par lesquels l'Italie pourra le plus efficacement aider la Serbie dans l'intérêt de la cause commune."

M. Outhwaite a demandé si le gouvernement russe attache toujours une importance aussi grande aux opérations des Dardanelles. Lord Cecil, sous-ministre des Affaires étrangères, a répondu qu'il ne saurait pas de parler de l'importance attachée à un théâtre de la guerre par l'un des Alliés.

LES COLIS AUX PRISONNIERS

Ottawa, 19. — Le département des postes prévient le public qu'il a jugé impropre à être transmis, parce qu'ils étaient insuffisamment ficelés, nombre de colis destinés aux prisonniers de guerre en Allemagne.

LE TABAC POUR LES POILUS

Ottawa, 19. — Le ministère des postes de France annonce qu'il ne peut accepter et distribuer aux soldats les envois de tabac, de cigares et de cigarettés, que si on les adresse au ministère de la guerre, pour être distribués aux troupes. On admet en franchise les envois à des individus (Anglais ou Belges).

CANDIDAT CONSERVATEUR

Sault Sainte-Marie, Ont., 19. — A la convention conservatrice tenue à Desbarats hier après-midi, le docteur J. M. Robb, de Blind River, a été choisi pour faire la lutte dans l'élection partielle rendue nécessaire par la nomination de M. Albert Grigg, au poste de sous-ministre des Terres et Forêts.

DECES A MONTREAL

BEAUDOIN, Philomène Gaudet, 76 ans, veuve de Jacques Beaudoin, forgeron, rue Maisonneuve, 651.
CHARLEBOIS, Lucienne, 4 mois, enfant de Césaire Charlebois, tonnelier, rue Beauveau, 16.
CROCHETIERE, Théophile, 46 ans, gardien des bœufs, 124 Est.
GERMAIN, Monique Henri, 76 ans, femme de Pierre Germain, forgeron, rue S.-Jacques, 255.
LEFEVRE, Charles, 65 ans, employé civil, rue S.-Hubert, 904.
LACHAPPE, Joseph, 14 ans, fils d'Emmanuel Lachapelle, tailleur, rue Latourette, 830.
LEWIS, Thomas, 60 ans, journalier, rue Mansfield, 147.
MALETTE, Adrien, 70 ans, enfant de Roméo Malette, chauffeur, rue de l'Eglise S.-Paul, 2084.